

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCAU

Séance du 28 mars 2014

Le 28 mars 2014, le Conseil municipal de cette Commune s'est réuni.

Présents : Mmes/MM., Nadia BEAUSSART, Cyrille BOIRON, Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, Sylvie ENCARNACAO, Lydia FERKI, Céline HELVERT, Philippe LACOSTE-LABRIT, Hervé LAFITTE, Thierry LAMARLÈRE, Sébastien LAMOUREUX, Christian MARQUEHOSSE, Alain MONLAU, Jérôme NARBARTE, Laurence SARRAT et David TOULOU.

Absents / excusés : Mme Cécile CANDESSOUSSENS (pouvoir donné à Céline HELVERT)

Secrétaire de séance : Mme Nadia BEAUSSART

Agent administratif : Mme SABIRON

ORDRE DU JOUR :

- Election du Maire et des adjoints.
- Délibération : Création des postes d'adjoints
- Délibération : indemnités de fonction du Maire et des adjoints.
- Constitution des diverses commissions

Ouverture de séance à : 20h45

Monsieur MARQUEHOSSE, Maire sortant, prend la parole et souhaite la bienvenue à l'ensemble du Conseil Municipal (nouvellement élu).

Il donne les noms de nouveaux élus.

La parole est donnée à Bernard COUMEIGT DIT JACQUET, doyen de l'assemblée, qui demande qui est volontaire pour être Maire : Hervé LAFITTE se porte candidat.

Deux assesseurs sont désignés : M. BOIRON et M. LACOSTE-LABRIT.
Les votes se font à bulletin secret.

15 votes pour (à l'unanimité).

M. LAFITTE est nommé Maire. Il fait une lecture de remerciements à M. MARQUEHOSSE, Maire sortant.

DELIBERATION : CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Lecture de la délibération : 4 postes d'adjoints votés à l'unanimité.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT

Nadia BEAUSSART se porte candidate.

15 votes Pour

Nadia BEAUSART est élue à l'unanimité et installée.

ELECTION DU 2^{EME} ADJOINT

Alain MONLAU se porte candidat.

15 votes Pour

Alain MONLAU est élu à l'unanimité et installé.

ELECTION DU 3^{EME} ADJOINT

Thierry LAMARLERE se porte candidat.

15 votes Pour

Thierry LAMARLERE est élu à l'unanimité et installé.

ELECTION DU 4^{EME} ADJOINT

Sylvie ENCARNACA se porte candidate.

15 votes Pour

Sylvie ENCARNACAO est élue à l'unanimité et installée.

DELIBERATION : INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire fait lecture de la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

- Monsieur le Maire : indemnité de fonction au taux de 23,52 % du montant de traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
- Mme le 1^{er} Adjoint : Taux de 7,35%
- M. le 2^{ème} Adjoint : Taux de 5,88%
- M. le 3^{ème} Adjoint : Taux de 5,88%
- Mme le 4^{ème} Adjoint : Taux de 5,88%

Soit :

- 23,52 % de l'indice brut 1015, soit : 894,27 € pour le Maire
- 7,35 % de l'indice brut 1015, soit 279,45 € pour le 1^{er} Adjoint
- 5,88% de l'indice brut 1015, soit 223,56 € pour le 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} Adjoint

L'intégralité des montants n'est pas prise.

CONSTITUTION DES DIVERSES COMMISSIONS

Monsieur le Maire fait lecture des délibérations diverses.

Syndicat d'Énergie :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Cyrille BOIRON

R.P.I. en Pays d'Arthez :

- ✓ Sébastien LAMOUREUX (Titulaire)
- ✓ Cyrille BOIRON (Titulaire)
- ✓ Céline HELVERT (Titulaire)
- ✓ Sylvie ENCARNACAO (Suppléante)
- ✓ David TOULOU (Suppléant)
- ✓ Cécile CANDESSOUSSENS (Suppléante)

Voirie – Urbanisme :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Thierry LAMARLERE
- ✓ Alain MONLAU
- ✓ Bernard COUMEIGT DIT JACQUET
- ✓ Philippe LACOSTE-LABRIT
- ✓ David TOULOU
- ✓ Lydia FERKI

Communication / Evènements / Vie Associative / Fleurissement :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Sylvie ENCARNACAO
- ✓ Sébastien LAMOUREUX
- ✓ David TOULOU
- ✓ Laurence SARRAT
- ✓ Céline HELVERT

Appels d'offres :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Laurence SARRAT
- ✓ Thierry LAMARLERE
- ✓ Jérôme NARBARTE
- ✓ Lydia FERKI (suppléante)
- ✓ Cyrille BOIRON (suppléant)
- ✓ Nadia BEAUSSART (suppléant)

Bâtiments communaux :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Cécile CANDESSOUSSENS
- ✓ Thierry LAMARLERE
- ✓ David TOULOU
- ✓ Cyrille BOIRON
- ✓ Bernard COUMEIGT DIT JACQUET
- ✓ Alain MONLAU
- ✓ Philippe LACOSTE-LABRIT

Budget / Finances / Impôts / Administration Générale :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Nadia BEAUSSART
- ✓ Lydia FERKI
- ✓ Alain MONLAU
- ✓ Jérôme NARBARTE

Transports scolaires :

- ✓ Sylvie ENCARNACAO
- ✓ Céline HELVERT

Syndicat Eau et Assainissement :

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Jérôme NARBARTE
- ✓ Alain MONLAU

Commission plénière : Les 15 élus

- ✓ Hervé LAFITTE
- ✓ Nadia BEAUSSART
- ✓ Cyrille BOIRON
- ✓ Cécile CANDESSOUSSENS
- ✓ Bernard COUMEIGT DIT JACQUET
- ✓ Sylvie ENCARNACAO
- ✓ Lydia FERKI
- ✓ Céline HELVERT
- ✓ Philippe LACOSTE-LABRIT
- ✓ Thierry LAMARLERE
- ✓ Sébastien LAMOUREUX
- ✓ Alain MONLAU
- ✓ Jérôme NARBARTE
- ✓ Laurence SARRAT
- ✓ David TOULOU

Toutes les délibérations pour l'ensemble des commissions ont été votées à l'unanimité.

DELIBERATION : CONCERNANT L'ELECTION DES DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE POUR LA PERIODE 2014/2020

Monsieur le Maire expose les règles concernant la composition et la mise en place du CCAS.

Il indique que le Conseil d'Administration est composé, outre le Maire qui en est le président de plein droit, en nombre égal :

- De 4 à 8 membres élus en son sein par le Conseil Municipal
- De 4 à 8 membres nommés par le Maire parmi des personnes non membres du Conseil Municipal.

Sont Candidates :

- ✓ Laurence SARRAT
- ✓ Cécile CANDESSOUSSENS
- ✓ Céline HELVERT
- ✓ Nadia BEAUSSART

Tout le monde vote en passant par l'isoloir. Sont élus en plus d'Hervé LAFITTE :

- ✓ Laurence SARRAT
- ✓ Cécile CANDESSOUSSENS
- ✓ Céline HELVERT
- ✓ Nadia BEAUSSART

Oui à l'unanimité pour l'élection des élus du CCAS.

DIVERS

Réunion de la commission « Bâtiments communaux » : mardi 1^{er} avril à 20h30.
Explication sur une délibération et un arrêté, et diverses questions.

DECISION A PRENDRE POUR CONCESSIONS COLUMBARIUM

Monsieur le Maire donne des informations : aucune vente de columbarium sur 50 ans ne se fait (non légal), donc possibilité de location sur 30 ans renouvelable (pas de délibération à prendre).

DELIBERATION : PERMIS DE CONSTRUIRE EXTENSION GROUPE SCOLAIRE A DEPOSER

Monsieur le Maire donne montre les plans donnés pour l'extension du groupe scolaire et met au vote : Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve le dossier de permis de construire concernant le projet d'extension du groupe scolaire et autorise le Maire à solliciter le permis.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H45 *
